

0132732Z
ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE
COLLEGE ANDRE CHENIER
23 RUE DE L AIGUILLETTE
13012 MARSEILLE
Tel : 0491933595

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Ventilation des crédits d'Etat des programmes 141 et 230

Numéro de séance : 8

Numéro d'enregistrement : 31

Année scolaire : 2019-2020

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 19/06/2020

Réuni le : 29/06/2020

Sous la présidence de : Veronique Brignatz

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration valide

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

la répartition des crédits d'Etat des programmes 141 et 230 selon le tableau ci-joint

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 16

Pour : 16

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0